

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 14 NOVEMBRE 2017

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents (12) : Mme AKPINAR-ISTIQUM, Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme MIELLE, Mme TENENBAUM, Mme VIAN.

Membres excusés représentés : (3) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme LECOMTE (représentée par Mme MIELLE), Mme OBRIOT (représentée par Mme VIAN).

Membres excusés (2) : Mme MARTIN-GENDRE, Mme TROUWBORST.

Date de convocation : 7 novembre 2017

Délibération n° : 53-2017

Objet : Vente d'un véhicule à la SMACL assurances

Comme suite à un accident subi par le véhicule du service de portage des repas à domicile, un Citroën Saxo acquis en 2000 et immatriculé DE 226 XN, l'expert de la SMACL, compagnie d'assurance auprès de laquelle l'ensemble du parc automobile du Centre Communal d'Action Sociale est assuré, a chiffré le montant des réparations à 3 250,36 € alors que la valeur « à dire d'expert » du véhicule est fixée à 2 000 €.

Le véhicule est donc classé économiquement irréparable, les réparations dépassant sa valeur.

En conséquence, la SMACL propose au CCAS de lui vendre le véhicule sur la base de la valeur « à dire d'expert », soit 2 000 €.

Par conséquent, les membres du conseil d'administration :

- approuvent la vente du véhicule sus-cité au titre de l'année 2017 ;
- autorisent l'encaissement du produit de cette vente qui s'élève à 2 000 € ;
- autorisent le Président ou son représentant légal à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
Ressources Internes : 1
Receveur Municipal : 2

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE
PRÉFECTURE DE LA CÔTE D'OR

Déposé le : 21 NOV. 2017



Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale,

Nathalie KELLE



PUBLIÉ LE 15 NOV. 2017